

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Juriste européen - Protection des Droits et Espace Social Européen	
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération n° CEVE-2026-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Conditions cumulatives d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à la formation ainsi que la réalisation de la mobilité le M2 Juriste Européen - Protection des Droits et Espace Social Européen (semestre 4 à l'université Aristote de Thessalonique, en Grèce).		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 8 /20 à l'UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN								Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Juriste Européen - Protection des Droits et Espace Social Européen								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	110		30	30	Oui	Oui					
UE	S1	UE Cadre général de l'Union européenne	75		20	20	Oui	Oui					
Matière	S1	Principes généraux des droits européen et international	15			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Contentieux de l'union	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Les relations entre les normes européennes, internationales et nationales	15			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Mobilité internationale du salarié	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Politiques publiques de l'Union européenne	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Travailler dans les institutions européennes	5			/							non évalué
UE	S1	UE Protection européenne des droits fondamentaux	35		10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux 1	12			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux 1'	8				Non	Oui					
Matière	S1	Droit des minorités	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit d'asile dans l'Union européenne	5			/							non évalué
Semestre	S2	SEMESTRE 4	90		30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE Cours de l'université Aristote de Thessalonique	90		20	20	Oui	Oui					évaluation par l'Université de Thessalonique
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)			10	10	Oui	Oui					
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage (stage en entreprise d'une durée minimale de deux mois)				10	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire				10	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	200		60	60							